

30 sept & 1 oct 2017
Valence St Didier
(26)

**Epreuve comptant
pour le Mérite
National Amateurs**

Division 1 Messieurs Ligue

Conditions de participation

Les clubs

Golf Club de Lyon , Lyon Salvagny, Aix les Bains, Esery, Le Clou, Divonne, Gouverneur, Grand Lyon Chassieu ,Bourg en Bresse, Bossey, Charmeil, Chanalets.
Equipe de **12** joueurs au maximum.

Les équipiers

Les joueurs ne doivent pas avoir un index supérieur à **12,4** à la date limite d'inscription.
(dérogation possible sur demande auprès de la Commission de Sélection de ligue).

Forme de jeu

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.
Les 4 dernières équipes descendent en 2^{ème} division.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite pour les équipes : **14 septembre 2017 inclus.**

Date limite pour les équipiers : **22 septembre 2017 inclus.**

Les droits d'engagement fixés à **250€** par équipe, règlement au plus tard le **14 septembre 2017 avant minuit**, par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.